

La Charte d'excellence

Des professionnels engagés. Une confiance méritée.

Chez Uglowy, la qualité de service et la confiance ne sont pas de simples promesses. Elles reposent sur des engagements concrets, partagés par tous les professionnels de notre plateforme.

Tout professionnel doit prendre connaissance et signer cette Charte avant de pouvoir proposer ses prestations et recevoir des réservations sur Uglowy.

01. Un professionnalisme exemplaire

Chaque professionnel s'engage à exercer son métier avec sérieux, compétence et savoir-faire, dans le respect des qualifications et réglementations applicables à son activité.

02. La ponctualité et la fiabilité

Respecter les rendez-vous, les horaires convenus et prévenir rapidement en cas d'imprévu sont des engagements fondamentaux.

03. Une hygiène irréprochable

Les professionnels s'engagent à utiliser un matériel propre, entretenu et adapté, à respecter les règles d'hygiène et de sécurité, et à préserver la propreté du domicile.

04. L'écoute et le conseil personnalisé

Chaque client mérite une attention particulière. Les professionnels s'engagent à écouter ses attentes, à proposer des conseils adaptés et à respecter ses choix.

05. Des tarifs transparents

Chaque professionnel fixe librement ses tarifs et s'engage à afficher des prix clairs, à préciser le contenu de ses prestations et à informer le client de tout supplément éventuel avant son application.

06. Le respect et la bienveillance

Courtoisie, discrétion, confidentialité et respect de la vie privée sont indispensables lors de chaque intervention.

Aucune attitude discriminatoire ou irrespectueuse n'a sa place au sein de la communauté Uglowy.

07. L'engagement qualité

Chaque professionnel s'engage à réaliser ses prestations avec soin, honnêteté et rigueur, à connaître les limites de ses compétences et à rechercher la satisfaction de ses clients.

08. Une relation de confiance durable

Les professionnels s'engagent à entretenir des relations respectueuses et transparentes avec leurs clients, fondées sur l'écoute, la qualité du service et la confiance réciproque.

Une charte signée avant toute intégration

Avant de pouvoir proposer ses prestations et recevoir des réservations, chaque professionnel doit signer la Charte d'excellence Uglowy. Par cette signature, il confirme avoir pris connaissance des engagements qui encadrent la qualité de ses services et accepte de les respecter.

Notre engagement envers vous

Uglowy valorise les professionnels qui partagent cette exigence de qualité et accompagne une réservation fondée sur la transparence, la liberté de choix et la confiance. La signature de cette charte représente un engagement professionnel : elle ne constitue toutefois pas une garantie absolue du résultat de chaque prestation.

Document de référence : version du 27 octobre 2026.